MONTRÉAL CUP 2026

RÈGLEMENTS OFFICIELS · OFFICIAL RULES

SOMMAIRE · CONTENTS

FR — Règlements du site · Règlements de la compétition

EN — Site Rules · Competition Rules

VERSION FRANÇAISE

Règlements du site

- Il est interdit de consommer de l'alcool ou des drogues sur le site.
- Il est interdit de fumer ou de vapoter à proximité de l'espace de compétition.
- Afin d'assurer la sécurité des athlètes, le public doit demeurer à l'extérieur du périmètre de sécurité de la compétition.
- Le public ne doit en aucun cas nuire au bon déroulement des performances. Nous demandons à toutes les personnes présentes de faire preuve de respect en tout temps.
- L'utilisation de drones est interdite, sauf pour les vidéographes ayant obtenu une autorisation de Patin Qc.
- Les photographes et vidéographes doivent demeurer à l'extérieur du périmètre de sécurité de la compétition, à moins d'avoir reçu une autorisation de Patin Qc et d'être identifié·e·s comme membres de l'équipe média.
- En accédant au site ou en participant à la compétition, chaque personne (ou son parent ou tuteur·trice légal·e pour un·e mineur·e) consent à être photographiée ou filmée et autorise Patin Qc et ses partenaires à utiliser ces images à des fins de diffusion et de promotion.
- Il est interdit de laisser des déchets sur le site. Merci de contribuer à la propreté des lieux.
- La Montréal Cup est un événement gratuit et accessible à un public de tous âges. Les enfants doivent être accompagnés d'un·e adulte.
- Chaque personne est responsable de ses effets personnels. Patin Qc et ses partenaires ne peuvent être tenus responsables des objets perdus, volés ou endommagés.
- La Montréal Cup est rendue possible grâce au travail de nombreuses personnes bénévoles. Merci de faire preuve de courtoisie et de respect à leur égard.
- La Montréal Cup se veut un espace inclusif et accueillant. Les propos ou comportements discriminatoires, haineux, intimidants ou dégradants ne sont pas tolérés.
- La Société de développement commercial d'Hochelaga met des toilettes chimiques à la disposition du public, des bénévoles et des participant·e·s. Merci de les utiliser et d'éviter de solliciter les commerces du quartier pour leurs installations sanitaires.
- Il est interdit d'utiliser les espaces des commerces du quartier, y compris leurs terrasses, pour y entreposer du matériel ou des effets personnels.
- Les espaces réservés aux participant·e·s, aux bénévoles et à l'équipe d'organisation ne sont pas accessibles au public.

Règlements de la compétition

- La signature d'une décharge de responsabilité est obligatoire pour participer à la compétition.
- Pour tout·e participant·e mineur·e, la décharge de responsabilité doit être signée par un parent ou un·e tuteur·trice légal·e.
- La participation à la compétition se fait aux risques de chaque participant·e. Chaque personne est responsable de détenir sa propre couverture d'assurance médicale et accident.

- Le port d’un équipement de protection complet est obligatoire. Celui-ci comprend au minimum un casque, des protège-genoux, des protège-poignets et des protège-coudes.
- Le casque doit être porté et correctement attaché en tout temps dans les espaces d’échauffement et de compétition.
- Toute personne sous l’influence de drogues, d’alcool ou de substances dopantes se verra refuser l’accès à la compétition.
- Seules les manœuvres réalisées dans l’espace officiel de compétition seront évaluées.
- Seules les manœuvres effectuées pendant le temps alloué au ou à la participant·e seront prises en compte par les juges.
- L’espace de compétition est accessible uniquement selon l’horaire prévu. Les participant·e·s peuvent s’y échauffer et y compétitionner seulement lorsque leur catégorie et leur tour sont annoncés.
- Une seule personne peut patiner à la fois dans l’espace officiel de compétition.
- L’horaire est susceptible d’être modifié. Veuillez consulter nos réseaux sociaux ou vous adresser à la table d’accueil pour obtenir la version la plus récente.
- Les juges agissent de façon impartiale. Toute tentative de corruption, d’influence ou d’intimidation à leur égard est strictement interdite.
- Le respect et la collaboration entre les participant·e·s sont essentiels. Il est interdit de nuire volontairement à la performance d’un·e autre compétiteur·trice.
- Les participant·e·s doivent en tout temps respecter les consignes de sécurité du personnel, des juges et des bénévoles. Le non-respect de ces consignes peut entraîner l’exclusion de la compétition.
- En cas de blessure, la compétition sera interrompue afin de permettre au personnel soignant d’intervenir et d’assurer la sécurité de la personne blessée.
- Patin Qc se réserve le droit de modifier la catégorie d’un·e participant·e si son niveau ne correspond pas à la catégorie dans laquelle cette personne est inscrite.
- Les frais d’inscription à la compétition sont non remboursables.
- En cas d’intempéries ou de circonstances hors du contrôle de l’organisation, la compétition pourra être modifiée, reportée ou annulée. Une telle situation ne donne droit à aucun remboursement.

Pour toute question, veuillez vous adresser à la table d’accueil de l’événement ou écrire à **info@montrealcup.ca**.

ENGLISH VERSION

Site Rules

- Alcohol and drug use is prohibited on site.
- Smoking and vaping are prohibited near the competition area.
- For the athletes' safety, the public must remain outside the competition's security perimeter.
- The public must not interfere with the performances in any way. We ask everyone present to be respectful at all times.
- The use of drones is prohibited, except for videographers who have obtained authorization from Patin Qc.
- Photographers and videographers must remain outside the competition's security perimeter unless they have received authorization from Patin Qc and are identified as members of the media team.
- By entering the site or taking part in the competition, each person (or their parent or legal guardian for a minor) consents to being photographed or filmed and authorizes Patin Qc and its partners to use these images for broadcast and promotional purposes.
- Littering is prohibited on site. Please help keep the area clean.
- The Montréal Cup is a free event open to all ages. Children must be accompanied by an adult.
- Each person is responsible for their personal belongings. Patin Qc and its partners cannot be held responsible for lost, stolen or damaged items.
- The Montréal Cup is made possible by the work of many volunteers. Please be courteous and respectful toward them.
- The Montréal Cup is meant to be an inclusive and welcoming space. Discriminatory, hateful, intimidating or degrading remarks or behaviour will not be tolerated.
- The Société de développement commercial d'Hochelaga provides portable toilets for the public, volunteers and participants. Please use them and avoid asking neighbourhood businesses to use their facilities.
- Using the spaces of neighbourhood businesses, including their terraces, to store equipment or personal belongings is prohibited.
- Areas reserved for participants, volunteers and the organizing team are not open to the public.

Competition Rules

- Signing a liability waiver is mandatory to take part in the competition.
- For any participant who is a minor, the liability waiver must be signed by a parent or legal guardian.
- Participation in the competition is at each participant's own risk. Each person is responsible for holding their own medical and accident insurance coverage.
- Wearing full protective equipment is mandatory. This includes at minimum a helmet, knee pads, wrist guards and elbow pads.
- The helmet must be worn and properly fastened at all times in the warm-up and competition areas.
- Anyone under the influence of drugs, alcohol or doping substances will be denied access to the competition.

- Only manoeuvres performed within the official competition area will be judged.
- Only manoeuvres performed within the participant's allotted time will be taken into account by the judges.
- The competition area is accessible only according to the scheduled times. Participants may warm up and compete only when their category and turn are announced.
- Only one person may skate in the official competition area at a time.
- The schedule is subject to change. Please check our social media or ask at the welcome table for the most recent version.
- The judges act impartially. Any attempt to bribe, influence or intimidate them is strictly prohibited.
- Respect and cooperation among participants are essential. Deliberately interfering with another competitor's performance is prohibited.
- Participants must follow the safety instructions of staff, judges and volunteers at all times. Failure to comply may result in exclusion from the competition.
- In the event of an injury, the competition will be stopped to allow medical staff to intervene and ensure the injured person's safety.
- Patin Qc reserves the right to change a participant's category if their skill level does not match the category in which they are registered.
- Competition registration fees are non-refundable.
- In the event of bad weather or circumstances beyond the organization's control, the competition may be modified, postponed or cancelled. Such a situation does not entitle anyone to a refund.

For any questions, please visit the event's welcome table or email **info@montrealcup.ca**.